

NOS DEPUTÉS DÉFENDENT-ILS LA QUALITE DE VIE EN CHAMPAGNE ?

Les verts, les socialistes et 3 députés du PLR ont voté en commission d'aménagement du Grand Conseil de maintenir dans le plan directeur cantonal 2030, le projet visant à déclasser en zone industrielle les parcelles sur lesquelles la Sablière du Cannelet SA exerce illégalement depuis 17 ans une activité industrielle en zone agricole.

Le département de l'urbanisme de M. François LONGCHAMP a introduit ce projet de déclassement dans la nouvelle version du plan directeur cantonal 2030 bien qu'il aille à l'encontre de la volonté du Conseil municipal de la Commune d'Avusy et des promesses faites en 1999 (voir historique).

LES RAISONS DU REFUS DE LA COMMUNE D'AVUSY

Cette implantation n'est pas rationnelle car :

- ◆ Elle peut se faire dans les zones industrielles existantes (ZIA du Bois-de-Bay ou de Bardonnex) ;
- ◆ Elle induit un transport des déchets minéraux de chantiers sur plusieurs centaines de milliers de kilomètres par an, ce qui est en contradiction avec l'objectif de minimiser les flux de transport et les nuisances associées, objectif mentionné en page 269 du plan directeur cantonal;
- ◆ Elle correspond à un mitage du territoire qui est proscrit par la LAT ;
- ◆ Elle ne respecte pas la décision du Grand Conseil de transférer cette entreprise dans la zone industrielle du Bois-de-Bay, dont l'agrandissement a été motivé par la régularisation de cette installation et la restitution à l'agriculture des parcelles qu'elle occupe ;
- ◆ Elle privilégie l'intérêt particulier de M. Maury, propriétaire des terrains, et ne respecte pas l'engagement des autorités cantonales envers les autorités communales, de régulariser la *Sablière du Cannelet SA* en la déplaçant en zone industrielle. Ce favoritisme constituerait un dangereux précédent que d'autres entreprises ne manqueront pas d'invoquer pour exercer impunément des activités industrielles en zone agricole, puis d'en demander la normalisation.

Les autorités de la commune d'Avusy ont demandé à être auditionnées par la commission pour pouvoir présenter leurs arguments.

Le 6 juin, les députés ont refusé cette audition en invoquant qu'ils n'avaient plus le temps d'auditionner les communes, puisque la commission devait remettre son rapport pour la rentrée au mois de septembre.

L'historique ci-après montre que le combat mené par la commune dure depuis des années et que les autorités cantonales n'ont respecté ni leurs engagements, ni pris de mesures pour faire respecter l'état de droit.

Une fois de plus ces sont les délinquants que l'Etat soutient !

La décision de prévoir ce déclassement au détriment de l'environnement et de la qualité de vie en Champagne a été votée par les députés suivants :

<u>Ont soutenu le déclassement :</u>	<u>Ont soutenu les autorités d'Avusy</u>	<u>Se sont abstenus ou absents</u>
François LEFORT (Ve) Anne MAHRER (Ve) Yves de MATTEIS (Ve) Michel DUCRET (R) Christophe AUMENIER (L) David AMSLER (L) Christian DANDRES (S) Alain CHARBONNIER (S)	Christina MEISSNER (UDC)	Serge DAL BUSCO (PDC) Bertrand BUCHS (PDC) Béatrice de CANDOLLE (L) François HALDEMANN (R) Thierry CERRUTTI (MCG) Sandro PISTIS (MCG)

Le fait qu'il y ait eu des abstentions dans le groupe PLR révèle qu'il n'y a pas eu unanimité des points des vue de sa députation au Grand Conseil.

Suite au verso

Historique de l'activité illégale de la Sablière du Cannelet SA :

- 2013 : - refus du Conseil d'Etat d'infliger une amende à la *Sablière du Cannelet SA*.
 - demande du Conseil Municipal d'infliger une amende à la *Sablière du Cannelet SA* pour exercice illégal d'une activité industrielle en zone agricole.
- 2012 : - délibération du Conseil Municipal de la commune d'Avusy, exprimant l'opposition à tout projet de déclassement des parcelles de M. Robert Maury occupées par la *Sablière du Cannelet SA*.
 - Motion 2048 du Grand Conseil demandant de normaliser la situation de cette entreprise (par exemple par un déclassement assorti d'une servitude, un déplacement, un achat par la commune avec mise en droit de superficie, une dérogation à la zone avec l'art. 24 LAT, ou l'arrêt de son activité de recyclage).
- 2006 : Vote par le Grand Conseil de l'agrandissement de la ZIA du Bois-de-Bay
- 1999 : M. Moutinot annonce le retrait du projet de créer une ZIA à Athenaz pour la Sablière du Cannelet SA et son déménagement dans la ZI du Bois-de-Bay dès qu'elle aura été agrandie.
- 1998 : Le Tribunal Fédéral confirme la décision du TA.
- 1997 : L'autorisation est cassée par le Tribunal Administratif (TA).
- 1996 : Délivrance de l'autorisation par le DAEL .

Quel a été le soutien des députés de notre région ?

Nous avons demandé à l'exécutif de Bernex de soutenir la demande d'amendement que les autorités d'Avusy a adressée au Grand Conseil, car le déplacement de cette entreprise dans une zone industrielle existante, diminuerait le trafic de camions sur la route de Chancy. Elles ont refusé.

A la soirée des produits régionaux de Bernex, M. Dal Busco a indiqué qu'il était absent lors du vote en commission du Grand Conseil.

Lors de l'assemblée constituante du *PLR Champagne* nous avons demandé que ce groupement soutienne les autorités de la commune d'Avusy dans son combat. Le Président a proposé de reporter le débat pour ne pas gâcher la soirée.

Le député Pierre Weiss, qui participait à cette assemblée, a répondu de manière stupéfiante à la question « *Que pensez-vous de ce projet de déclassement à Avusy ?* » : « *Je ne connais pas bien ce dossier !* » Mais le soir même ces députés votaient le plan directeur cantonal 2030 en séance plénière du Grand Conseil.

Ce manque de soutien des députés de notre région pour défendre la qualité de vie dans notre Champagne est révoltant. Il est stupéfiant de constater la lâcheté de nos représentants politiques qui esquivent toute discussion et tout débat sur ce sujet.

Nos députés sont-ils vraiment au service de la population de notre région ? Comment peuvent-ils défendre les intérêts particuliers de M. MAURY au détriment de la protection de la zone agricole et de la qualité de vie dans notre région ?

Christian ETIENNE et Claude-André MEYER

Conseillers municipaux de la commune d'Avusy